

Rencontre 5/12 avec le DRH groupe Négociation salariale 2014

Ca se prépare dès à présent

20 novembre 2013

Le patronat se veut à l'offensive, sur le coût du travail, sur la fiscalité. TCS ne fait pas exception à la règle, avec une contradiction à souligner : vouloir moins de fiscalité, c'est de fait des difficultés prévisibles sur le budget militaire ! Cela dit les objectifs sont clairs : dans le cadre « d'Ambitions 10 », baisser les coûts de développement de 30% et mettre en place un nouveau dispositif de rémunération variable en fonction des NR. Tout un programme dont nous discuterons certainement avec M. Tournadre, DRH groupe, le 5 décembre !

Comment les salariés de TCS peuvent-ils passer à l'offensive ? La réponse passe à coup sûr par l'élaboration d'une plate-forme revendicative qui porte sur le fond des problèmes.

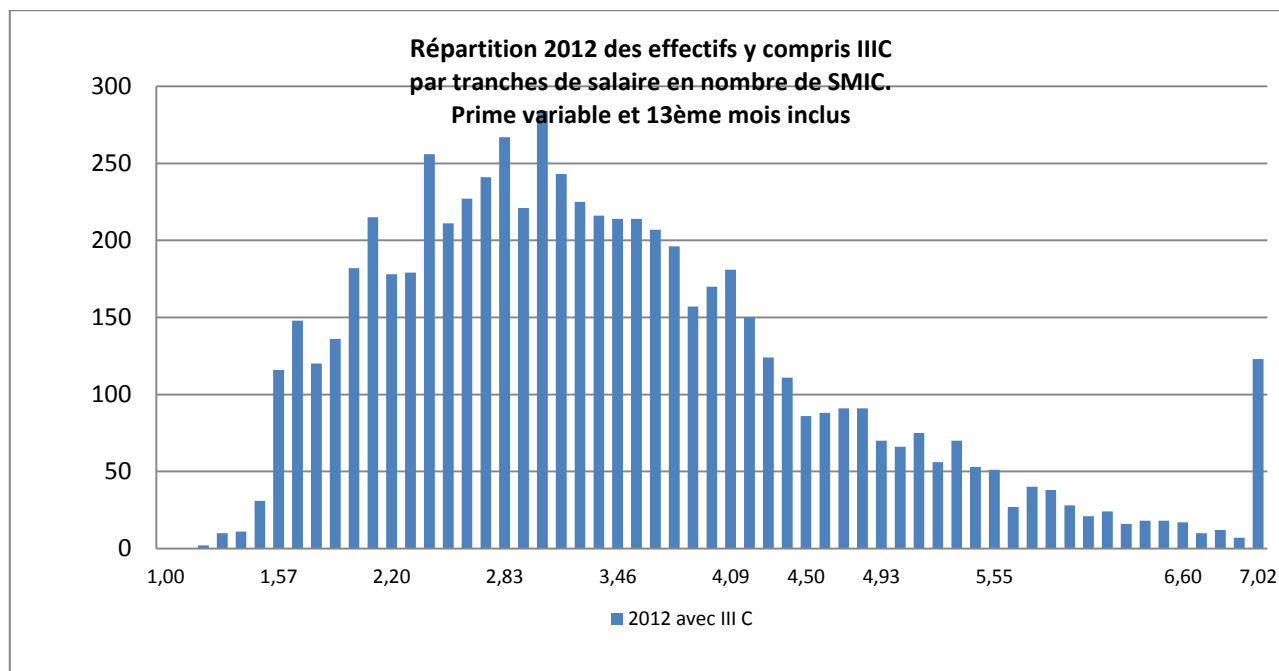
Dans une entreprise comme TCS, il s'agit notamment de réfléchir aux réalités salariales qui ne sont pas celles de la majorité des entreprises du pays.

Rappelons-nous, la réforme des allocations familiales fut fondée sur le principe qu'un couple où chacun gagne 2500€ fait partie des familles « privilégiées ».

Autant dire qu'un tel discours entend condamner les salariés de TCS à se taire en matière de salaire.

Ci-dessous la pyramide des salaires fin 2012 exprimée en salaires considérés en nombre de SMIC sur l'axe horizontal et en nombre de salariés sur l'axe vertical (source document NAO 2013).

La politique salariale 2013 n'aura pas modifié la structure de cette pyramide.



Lecture : 50 salariés de TCS gagnent 5,55 fois le SMIC par mois, primes ou 13^e mois compris.

Avoir une pyramide salariale centrée sur 3 fois le SMIC, avec une telle structure des qualifications, signifie clairement une insuffisance de reconnaissance des qualifications et des carrières.

Rajoutons que pour juger des salaires à TCS, il faut aussi tenir compte qu'avec la plupart des ingénieurs au forfait-jours, le temps de travail annuel est supérieur à 1600 heures (35 heures hebdo)....

Il faut une revalorisation de l'ensemble des salaires pour décaler vers la droite le centre de gravité de la pyramide salariale afin de tenir compte de la réalité des qualifications et du temps de travail réel de TCS

Que faire des bas salaires à TCS ?

Pour la CGT, le SMIC devrait être à 1700€ pour un salarié sans formation, ni expérience professionnelle. Soit environ 1,2 fois le SMIC actuel.

- ⇒ Traiter correctement des bas salaires TCS nécessite de définir un niveau de salaire prenant en compte ces 1700€ revalorisés en fonction du niveau de qualification minimum dans l'entreprise, soit le coef. mensuels 215.
- ⇒ Cela correspondrait à un mini TCS de 2150€ brut mensuels : une trentaine de personnes sont à ce coefficient.

Que faire de la pyramide salariale ?

La CGT considère que l'échelle hiérarchique devrait être de 1 à 5 fois le SMIC légal pour un temps de travail de 35 heures hebdomadaires/1600 H annuelles: soit de 1400€ environ à 7000€. En prenant le SMIC CGT (1700€), le haut des rémunérations devrait se situer à 8500€ base 35H, soit quelques 6 fois le SMIC légal.

- ⇒ La structure des qualifications étant ce qu'elle est, 85% des salariés de TCS gagnant moins de 7050€ par mois ; 94% moins de 8500€. L'immense majorité est donc assurée de gagner à la reconstruction et revalorisation des grilles salariales!

Les 2150€ mini TCS doivent être la base de la reconstruction de la grille des salaires ; c'est à dire d'une remise en cohérence entre votre salaire et votre classification. Cela se traduira pour tous par une hausse du salaire et/ou d'une revalorisation de votre classification.

La direction annonce de son côté son intention de modifier sa politique de reconnaissance des compétences en commençant par les LR12. Tout le problème est que ce système d'évaluation n'a jamais été négocié, ni pour le niveau 12, ni pour aucun autre.

La seule base acceptable de reconstruction des grilles de salaire est la grille conventionnelle de la métallurgie : Niveau V, IV ... pour les administratifs et techniciens ; POS III, II et I des ingénieurs, car cette grille elle a bien été négociée.

Un des enjeux des NA0 2014 sera donc de sortir de l'arbitraire des NR pour refonder le salaire sur la base de la reconnaissance négociée des qualifications.

Allons chercher l'argent là où il est !

A TCS, nous sommes sollicités en tant que classe moyenne pour participer à une fronde contre « la pression fiscale » :

- ⇒ N'oublions pas que toutes les classes de citoyens sont soumises à la pression fiscale.
- ⇒ **Pensons tous ensemble en tant que salariés-citoyens**
- ⇒ **Travaillons collectivement les convergences entre salariés sur les salaires et pour une réforme équitable de la fiscalité.**

Le patronat a raison de rappeler que seul le travail crée des richesses ! Il « oublie » 2 choses :

- ⇒ Ce travail créateur de richesse est le travail des salariés.
- ⇒ La crise économique et les dépenses publiques puisent leur source dans le partage des richesses, donc dans les politiques salariales.

**Rappel : Jeudi 21, si vous avez des choses à dire au DRH groupe...
Rendez-vous à la pause de midi au 1er étage du bâtiment A**